

Le tabac, une menace pour le développement



Dossier de presse

Contact presse
Emmanuelle Béguinot
01 55 78 85 10

www.cnct.fr



LE TABAC, UNE MENACE POUR LE DÉVELOPPEMENT



LA RÉDUCTION DU TABAGISME À L'ÈRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : une réponse multisectorielle



1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Journée Mondiale Sans Tabac : Le tabac, une menace pour le développement

A l'occasion de la Journée Mondiale Sans Tabac du 31 Mai, sous l'égide de l'OMS, les acteurs de la lutte antitabac alertent sur le poids et l'obstacle au développement que constitue le tabac pour de nombreux pays dont la France : un poids à la fois sanitaire, social, financier, économique, environnemental et portant atteinte aux droits de l'homme et à la gouvernance des démocraties. La lutte antitabac est reconnue comme l'un des moyens pour atteindre les objectifs de développement durable, adoptés en 2015 par les Nations Unies.

Paris, le 19 mai 2017 – Chaque année, le 31 mai, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et ses partenaires célèbrent la Journée Mondiale Sans Tabac afin d'informer et d'alerter sur un thème particulier. En 2017, l'accent est placé sur cette réalité méconnue du « **Tabac, une menace pour le développement** ». Cette thématique amène à appréhender **l'ensemble des méfaits liés au tabagisme et l'obstacle majeur au développement** que constitue cette épidémie pour nombre de pays, y compris pour la France.

Les conséquences sont multiples :

- **Un fardeau sanitaire inouï** : Avec respectivement 73 000 et 6 millions de décès en France et dans le monde. Le tabagisme représente le premier facteur de risque évitable des maladies non transmissibles (cancers, maladies cardiovasculaires, respiratoires et diabète) ;
- **Un marqueur social fort** : Le tabagisme constitue un cercle vicieux car il est à la fois un facteur important d'aggravation des inégalités sociales et de santé avec une surmortalité parmi les personnes les plus démunies, et un facteur d'appauvrissement des individus et des familles.
- **Un coût financier insoupçonné** : Le tabagisme induit des déficits publics contrairement aux idées encore largement véhiculées selon lesquelles le tabagisme rapporterait à l'Etat. Chaque jour, les dépenses des budgets sociaux dépassent largement les recettes fiscales sur le tabac et amène la France à s'endetter quotidiennement de 40 millions d'euros supplémentaires.
- **Un obstacle au développement économique et à la croissance** : Le tabac coûte très cher aux ménages, aux entreprises (perte de production, surcoûts) et à l'ensemble de la collectivité. L'activité économique et l'emploi induits par la fabrication du tabac sont extrêmement limités en particulier dans un pays comme la France qui importe ces produits. Le remplacement de la demande pour ces produits par des biens et services comme l'alimentation, l'éducation, la santé, le logement est en revanche créateur d'emplois et de richesses et participe au développement des pays ;
- **Un coût environnemental non négligeable** : De la culture du plant de tabac jusqu'à la gestion des déchets des mégots, en passant par la déforestation, la maladie du tabac vert ou encore la pollution, le tabac participe à la gravité de la crise environnementale ;
- **Une atteinte élémentaire aux droits de l'homme et à la gouvernance des démocraties** : La santé est un droit fondamental et une composante essentielle du développement mis en cause directement par le tabac, drogue puissante, et produit extrêmement toxique. L'interférence de l'industrie du tabac, au travers de menaces et d'attaques contre les pays visant à empêcher l'adoption des mesures de santé publique, porte atteinte au bon fonctionnement des démocraties.

Cette journée mondiale s'inscrit dans le cadre des priorités définies dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui reconnaît explicitement **la lutte antitabac et son traité, la Convention-Cadre de lutte antitabac (CCLAT), comme rôle majeur dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).**

« Fumeurs, non-fumeurs, anciens fumeurs, nous sommes tous concernés par le problème du tabagisme et chacun peut agir à son niveau pour aller vers un monde sans tabac », indique Yves Martinet, Président du Comité National Contre le Tabagisme.

Contact presse :
Emmanuelle Béguinot : 01 55 78 85 10

Introduction

I. Le poids du tabac

1. Un fardeau sanitaire inouï
2. Un marqueur social et une double peine pour les plus démunis
3. Un coût financier insoupçonné
4. Un obstacle au développement économique et à la croissance
5. Un coût environnemental non négligeable
6. Une atteinte élémentaire aux droits de l'homme et à la gouvernance des démocraties

II. La lutte contre le tabagisme contribue au développement durable

1. Les mesures du contrôle du tabac et les Objectifs de Développement Durable (ODD)
2. Comment les mesures de lutte contre le tabagisme contribuent-elle à atteindre les objectifs du développement durable et réduire les coûts du tabac : illustrations
3. Le développement durable, la lutte contre le tabagisme, nous sommes tous concernés

Fiche de présentation du CNCT

Le tabac tue. Ce fait n'occasionne plus de controverses en France. Toutefois, au-delà d'une connaissance qui demeure encore souvent superficielle et sous-estimée de la dangerosité du tabagisme au niveau de la santé¹, beaucoup d'effets délétères du tabac demeurent méconnus.

Cette année, le thème de la Journée Mondiale Sans Tabac qui se tient le 31 mai, sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé, est intitulé « **Tabac, une menace pour le développement** ». Il nous amène à évoquer l'ensemble des méfaits et l'obstacle majeur au développement que constitue cette épidémie dans le monde, pour nombre de pays, y compris pour la France.



Cette journée mondiale s'inscrit également dans le cadre des priorités définies dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui reconnaît la lutte antitabac et son traité, la Convention-Cadre de lutte antitabac (CCLAT), comme rôle majeur dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

I. LE POIDS DU TABAC

Le tabac est une épidémie aux conséquences multiples.

1. Un fardeau sanitaire inouï

Les conséquences du tabac sont en premier lieu des **conséquences sanitaires** avec une mortalité prématurée et une morbidité liées aux pathologies de type cancers, cardiovasculaires, respiratoires, qualifiées également de maladies non transmissibles (MNT).

Au regard du nombre de décès qui lui sont imputables, le tabagisme constitue le premier facteur de risque évitable des maladies non transmissibles, avec plus de **6 millions de morts chaque année par tabagisme actif et passif**².

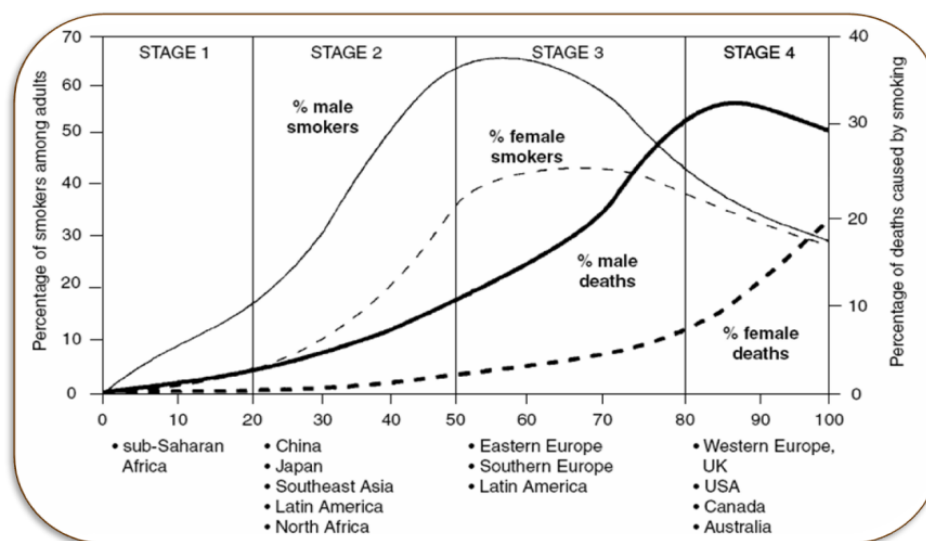
On estime que le tabac a tué **100 millions de personnes au XXème siècle** et que l'épidémie pourrait avoisiner **1 milliard au XXIème siècle**³.

¹ Cf. rapport de la Cour des comptes, 2012 <https://www.ccomptes.fr/Actualites/Archives/Les-politiques-de-lutte-contre-le-tabagisme>

² <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs355/fr/>

³ <http://www.tobaccoatlas.org/topic/smokings-death-toll/>

Les différents stades de l'épidémie tabagique⁴



Cette évolution s'explique par des raisons démographiques mais aussi par la hausse de la consommation au cours de ces dernières décennies, hausse qui induit cette mortalité. Par ailleurs, tous les pays n'en sont pas au même stade de développement de l'épidémie et c'est la raison pour laquelle si des mesures énergiques ne sont pas adoptées, cette mortalité va continuer à croître de manière particulièrement importante.

En France, la mortalité attribuable au tabac a fortement augmenté au cours de ces dernières décennies, passant de 60 000 décès annuels dans les années 90⁵ à 78 000⁶ dans les années 2000. Elle a quelque peu reculé lors de la dernière estimation⁷ (73 000) en raison du recul de la consommation de tabac chez les hommes. Cependant, la mortalité du tabagisme chez les femmes continue à fortement progresser et devrait dépasser la mortalité par cancer du sein.

Les malades chroniques sont également particulièrement nombreux : plusieurs centaines de milliers dans le pays pour lesquels le **quotidien et la qualité de vie peuvent être gravement altérés** par les conséquences de la maladie due au tabac.

2. Un marqueur social et une double peine pour les plus démunis

Plus d'une centaine d'études⁸ réalisées à travers le monde sur la problématique « tabac et pauvreté » font état d'une relation inverse entre le niveau de revenu et la prévalence du tabagisme, avec un accroissement du tabagisme chez les plus pauvres, observé durant les deux dernières décennies.

⁴ Lopez AD, Collishaw N, Piha T., A descriptive model of the cigarette epidemic in developed countries, Tobacco Control 1994 ; 3:242-247.

⁵ HILL C. Mortalité attribuable au tabagisme, bénéfice pour la santé de l'arrêt du tabac, et absence probable de bénéfice d'une réduction de la consommation. In : Anaes/Assistance publique. L'arrêt de la consommation de tabac. Conférence de consensus sur l'arrêt de la consommation du tabac. Paris, 8-9 octobre 1998. Paris : Éditions EDK, 1998 : 67-73.

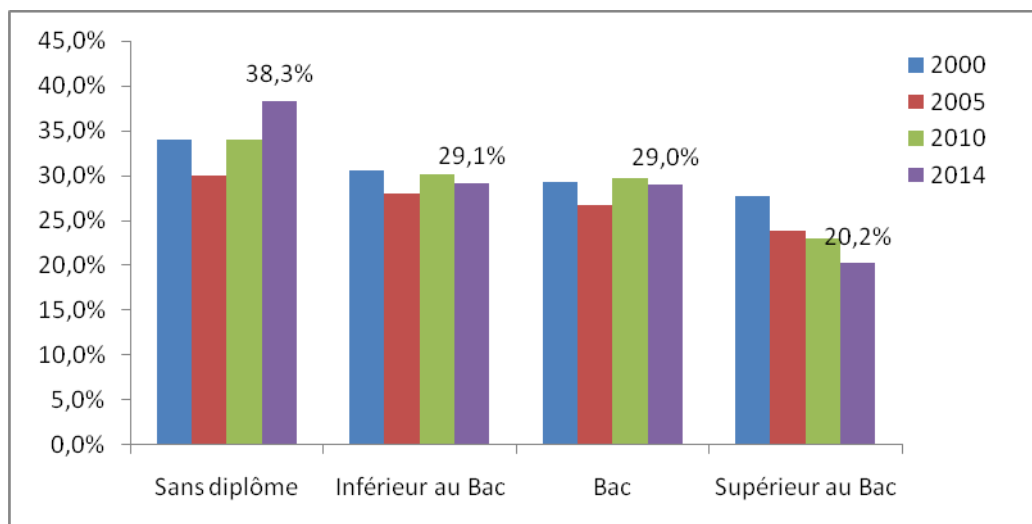
⁶ Laureen Ribassin-Majed, Catherine Hill, Trends in tobacco-attributable mortality in France, The European Journal of Public Health <http://dx.doi.org/10.1093/eurpub/ckv078>

⁷ Les décès attribuables au tabagisme en France. Dernières estimations et tendance, années 2000 à 2013
Christophe Bonaldi, Fabien Andriantafika, Sandra Chyderiotis, Marjorie Boussac-Zarebska, Bochen Cao, Tarik Benmarhnia, Isabelle Gremy, octobre 2016 – BEH 30-31, p 528-540

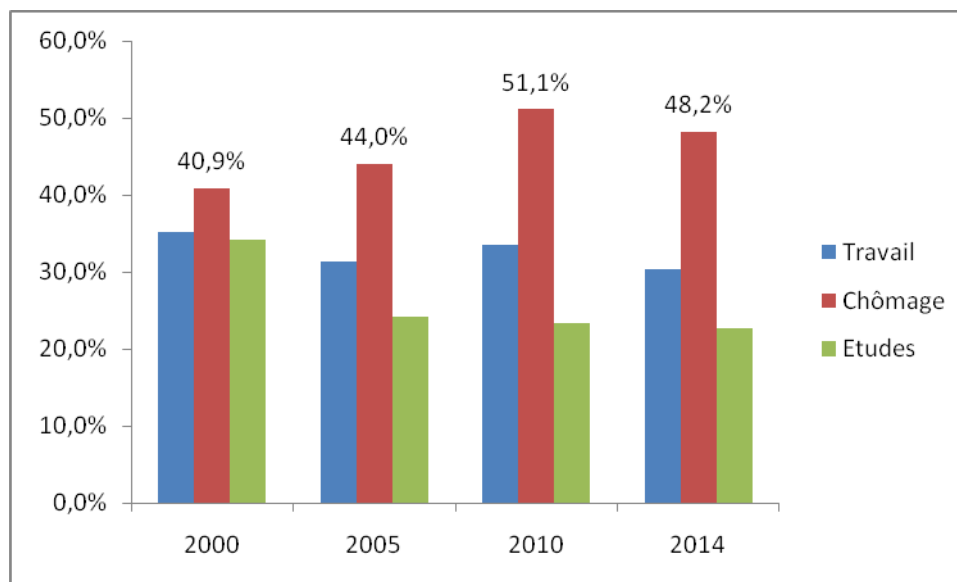
⁸ Systematic review of the link between tobacco and poverty, OMS, 2011, whqlibdoc.who.int/publications/2011/9789241500548_eng.pdf

En France, le tabagisme est devenu un véritable marqueur social. Quel que soit le critère retenu - activités exercées rattachées aux catégories socio-professionnelles les moins favorisées, personne au chômage, absence ou niveau faible de formation -, le taux de fumeurs parmi les personnes issues de ces différents cas est nettement plus élevé que la moyenne et les personnes socialement plus aisées.

Tabagisme et niveau de formation⁹



Tabagisme et activités¹⁰



Cette situation est d'autant plus problématique que les enfants de fumeurs ont plus de risques que les autres de devenir eux-mêmes fumeurs et les enfants issus des catégories sociales les moins favorisées sont

⁹ La consommation de tabac en France en 2014 : caractéristiques et évolutions récentes. Evolutions, n°31, janvier 2015

¹⁰ Id Réf 8

davantage exposés au tabagisme passif et à la norme tabagique avec un risque de reproduction du comportement non négligeable¹¹.

Le tabagisme est ainsi devenu le premier facteur d'inégalité sociale en matière de santé.

A cette situation s'ajoute une susceptibilité accrue aux maladies et une surmortalité dues au tabagisme observées chez les groupes à bas revenu. Les plus défavorisés sont ainsi plus exposés à l'initiation au tabagisme, fument plus, sont plus dépendants, et ont plus de difficultés à arrêter de fumer. En d'autres termes : plus on est pauvre, plus on fume. Plus on est pauvre, plus le tabac est nocif. C'est ce que l'on peut considérer comme une double peine.

Dans certains pays producteurs de tabac, cette inégalité sociale est encore renforcée par le travail, rémunéré de manière misérable, des enfants et femmes dans les champs de culture. Les enfants se voient notamment privés d'éducation et hypothèquent singulièrement leur avenir.

Pour détourner l'attention de leurs pratiques de culture et de consommation causant l'appauvrissement des personnes, le lobby du tabac se livre en France et dans d'autres pays à des opérations de « blanchiment moral » visant à lutter contre la pauvreté¹².

3. Un coût financier insoupçonné

Des économistes ont essayé d'appréhender les coûts du tabac pour la société en évaluant son coût social global. Ils distinguent généralement les coûts directs, comme les dépenses engagées pour soigner les malades du tabac, des coûts indirects, comme les journées de travail perdues et leur indemnisation en raison des arrêts maladie.

Ils distinguent également ce qui relève des coûts externes (valeur des vies humaines perdues, perte de la qualité de vie pour les malades, pertes de production) et le coût pour les finances publiques (coût des soins et dépenses de prévention, dont le montant est atténué par les taxes perçues sur le tabac et les économies de retraite réalisées en raison du décès prématuré des fumeurs).

Contrairement aux idées reçues, le tabac ne « rapporte » pas, mais induit un coût extrêmement élevé pour la collectivité.

En France, le coût du tabac affecte particulièrement les comptes de la sécurité sociale¹³. Le coût net du tabac représente concrètement une aggravation de l'endettement public quotidien de plus de 40 millions d'euros.

Même en prenant en compte les taxes (10,5 milliards d'euros), qui en tant que telles ne créent aucune richesse mais sont de simples prélèvements, ainsi que les retraites non versées du fait de la mort prématurée des personnes (environ 0,85 milliard), le **coût social net du tabagisme** en 2010 représentait en France plus de **120 milliards d'euros**.

En somme, le tabac coûte l'équivalent d'un impôt indirect annuel de **1 846 euros à chaque concitoyen**.

Le tabagisme contribue à mettre mal les systèmes de santé par les coûts induits pour le traitement des maladies qui touchent principalement les actifs à l'origine de la création de la richesse des pays et des revenus des ménages.

¹¹ Tyas, S. L. & Pederson, L. L. (1998). Psychosocial factors related to adolescent smoking: a critical review of the literature. *Tob Control*, 7(4), 409-420

¹² <http://www.cnct.fr/blanchiment-moral-70/les-actions-de-solidarite-de-l-industrie-du-tabac-1-119.html>

¹³ Pierre Kopp, Le coût social des drogues en France, OFDT, décembre 2015

<http://www.ofdt.fr/publications/collections/rapports/rapports-d-etudes/rapports-detudes-ofdt-parus-en-2015/le-cout-social-des-drogues-en-france-decembre-2015/>

De nombreux pays, à faibles revenus ou revenus intermédiaires, sont contraints d'utiliser leurs ressources limitées pour soigner les maladies imputables au tabac. Ces coûts vont bien au-delà de ce que peut rapporter l'activité liée à la présence éventuelle d'une industrie du tabac implantée dans les pays.

Ainsi, dans un pays comme la Côte d'Ivoire où l'industrie du tabac a des usines et où le nombre de décès attribuable au tabagisme représente environ 5 000 personnes par an, l'évaluation financière comparant les coûts et la contribution liée à l'existence de cette industrie¹⁴ a été réalisée. Il apparaît pour l'année 2007 que 27 milliards de Francs CFA étaient dépensés en soins tandis que l'apport de l'industrie du tabac représentait 20 milliards de Francs CFA, soit une perte de 7 milliards de Francs CFA pour le pays.

Aujourd'hui, la progression majeure des maladies non transmissibles dans le monde et le coût des traitements associés (cancers, pathologies cardiovasculaires, pathologies respiratoires et diabète) est extrêmement préoccupante pour les budgets d'assurance maladie^{15 16}. Or le tabac représente un facteur de risque commun¹⁷ à l'ensemble de ces pathologies¹⁸ et la première cause de ces maladies.

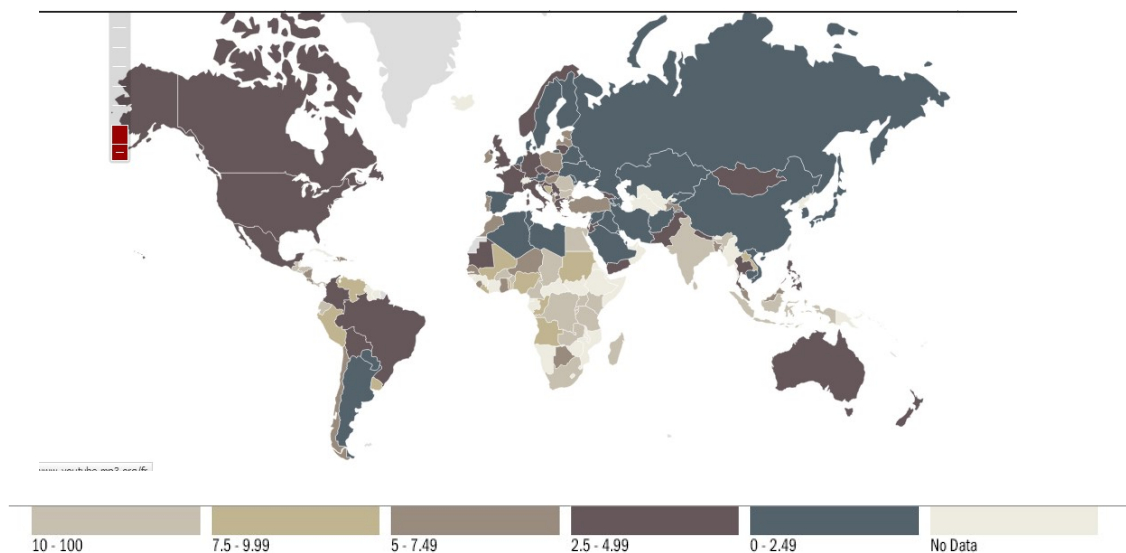
Cette mise en cause touche non seulement les modèles sociaux de pays protecteurs comme la France mais ont aussi une incidence directe préjudiciable sur l'économie de ceux-ci.

4. Un obstacle au développement économique et à la croissance

Le coût économique pour les ménages et les entreprises

D'une manière générale, le tabac induit un manque à gagner au niveau économique et un accroissement des charges pour les ménages et les entreprises.

Budget des ménages consacré au tabac **% du revenu médian des ménages nécessaire à l'achat de** **10 cigarettes par jour de la marque la moins chère en 2012¹⁹**



¹⁴ La consommation du tabac en Afrique, Recherche des facteurs explicatifs en Côte d'Ivoire, 2013, <http://docplayer.fr/26185743-La-consommation-du-tabac-en-afrique-recherche-des-facteurs-explicatifs-en-cote-d-ivoire.html>

¹⁵ The Global Economic Burden of Non-communicable Diseases –World Economic Forum and Harvard School of Public Health (2011). <http://www.weforum.org/EconomicsOfNCD>

¹⁶ <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs355/fr/>

¹⁷ Chronic disease prevention: health effects and financial costs of strategies to reduce salt intake and control tobacco use Perviz Asaria, Dan Chisholm, Colin Mathers, Majid Ezzati, Robert Beaglehole, Lancet 2007; 370: 2044–53 Published Online December 5, 2007 DOI:10.1016/S0140-6736(07)61698-5

¹⁸ GBD 2015 Risk Factors Collaborators. Global, regional, and national comparative risk assessment of 79 behavioural, environmental and occupational, and metabolic risks or clusters of risks, 1990–2015: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2015. Lancet, 2016; 388(10053):1659-1724

¹⁹ <http://www.tobaccoatlas.org/topic/tobacco-poverty/>

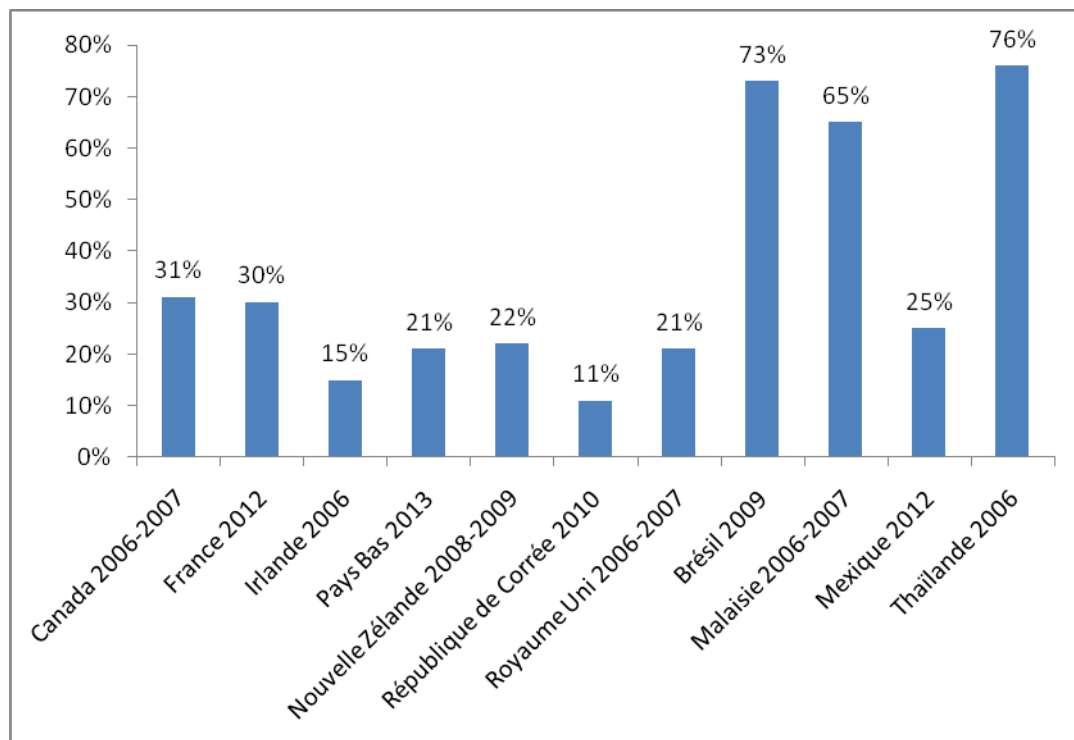
Cette charge est encore plus importante parmi les ménages (individus et familles) les plus démunis. Le coût d'achat des produits du tabac conduit à un arbitrage défavorable à d'autres postes budgétaires tels que l'alimentation, le logement, l'éducation. La puissance de la dépendance à la nicotine renforce cette situation de manière considérable.

Les fumeurs sont en outre beaucoup plus susceptibles de tomber malades et de mourir prématurément d'un cancer, d'un accident cardiaque, de maladies respiratoires ou d'autres maladies liées au tabac, les privant ainsi que les membres de leur famille d'un revenu essentiel et leur imposant des dépenses supplémentaires pour les soins de santé.

Diverses études nationales ont porté sur l'analyse de la part des revenus affectée au tabac au détriment d'autres biens et services plus essentiels en particulier l'alimentation et l'éducation. Des études réalisées par des ONG comme SOS tabagisme au Niger faisaient état de l'affectation du quart du budget des travailleurs manuels à l'achat de produits du tabac²⁰. **Tabac et pauvreté sont souvent qualifiés de cercle vicieux.**

Les pays d'Afrique ne font pas exception ainsi que le souligne ces données concernant la part de fumeurs qui consacrent leur argent à l'achat de cigarettes à la place de biens essentiels pour le foyer.

% de fumeurs consacrant leurs revenus à l'achat de tabac à la place de biens essentiels pour le foyer²¹



En outre, dans certains pays, la **culture du tabac conduit non seulement à des risques pour la santé spécifiques mais est également souvent synonyme de surendettement et de cercle vicieux pour des**

²⁰ Données sur le tabagisme dans la région africaine, OMS, 2012, <http://www.afro.who.int>

²¹ <http://www.tobaccoatlas.org/topic/tobacco-poverty/>

planteurs qui ne sont pas en position de force pour défendre leurs intérêts face à la puissance des fabricants²².

Les **pertes de production, à relier aux coûts pour la collectivité**, ont également été évaluées en France par les économistes. Celles-ci représentaient plus de 8,6 milliards pour la seule année 2010²³. Ceci s'expliquait notamment par un absentéisme beaucoup plus important et fréquent parmi les fumeurs au travail.

Le coût économique pour les pays

Le coût économique diffère selon la situation des pays en ce qui concerne le modèle social plus ou moins protecteur et également selon le poids du secteur de l'industrie²⁴.

Globalement, il apparaît important de rappeler que même les pays où l'industrie du tabac est présente avec en corollaire des emplois associés, le coût social global pour ces pays demeure généralement négatif.

En outre, dans certains pays, où la culture du tabac croît, cette dernière se fait au détriment d'une diversification des terres agraires et est préjudiciable à ces pays.

Pour un pays comme la France, le coût du tabac sur l'activité économique est non négligeable. La charge induite en lien avec la couverture sociale des maladies attribuables au tabac obère la capacité de financement des pouvoirs publics et les investissements susceptibles d'être réalisés.

Sur le plan économique, la filière tabac devient de plus en plus marginale.

En 2016, la balance commerciale enregistrait un déficit de plus 1,5 milliard d'Euros rien que pour les produits du tabac²⁵, soit plus de 3% de ce déficit.

Les planteurs de tabac sont de moins en moins nombreux et limités à quelques départements où la culture, sur de petites surfaces, se fait de manière complémentaire à celle d'autres cultures et pourrait dès lors faire l'objet d'une substitution. Conformément aux engagements pris par la France, le soutien à l'activité des planteurs de tabac en France devrait disparaître au profit d'une aide à la reconversion.

La distribution au détail avec le réseau des buralistes fait l'objet d'aides publiques massives visant à soutenir la diversification des activités de ces buralistes. En dépit d'une forme de détournement de ces aides épinglées par la Cour des Comptes, la diversification des activités des buralistes est d'ores et déjà une réalité. Ceux-ci tirent la majorité de leurs revenus des autres activités de leur commerce que la vente des produits du tabac. Ainsi en moyenne, **les revenus liés à la vente de tabac représentaient déjà en 2011 moins du quart de la rémunération des buralistes**²⁶.

Enfin, hormis le fait que l'industrie du tabac est une activité essentiellement liée à l'existence de machines et emploie très peu de main d'œuvre en tant que telle, l'activité économique liée à l'industrie du tabac a disparu en France, du fait des concentrations intervenues au cours de ces dernières décennies et la survenue d'un oligopole qui privilégie l'implantation d'usines dans d'autres pays.

Des économistes ont particulièrement démontré que les budgets consacrés à l'achat de produits du tabac détournent les ménages de l'acquisition d'autres biens et services sensiblement plus créateurs de richesses et d'activités pour le pays.

²² Kibwage J, Odonde A, Momanyi G. Assessment of livelihood assets and strategies among tobacco and non tobacco growing households in south Nyanza region, Kenya. African Journal of Agricultural Research. 2009;4(4):294–304.

²³ Cf Réf 20

²⁴ U.S. National Cancer Institute and World Health Organization. The Economics of Tobacco and Tobacco Control. National Cancer Institute Tobacco Control Monograph 21. NIH Publication No. 16-CA-8029A. Bethesda, MD: U.S. Department of Health and Human Services, National Institutes of Health, National Cancer Institute; and Geneva, CH: World Health Organization; 2016. <https://cancercontrol.cancer.gov/brp/tcrb/monographs/21/index.html>

²⁵ <http://www.douane.gouv.fr/articles/a11899-consulter-les-statistiques-du-commerce-exterieur-de-la-france>

²⁶ Contrats d'avenir Rapport Bur et Luca

A contrario, quand un fumeur arrête de fumer, les revenus qu'il économise sur le tabac se reportent sur les autres postes de dépenses (loisirs, sport, nourriture...). Or ces autres postes sont dans leur grande majorité beaucoup plus créateurs d'emplois et de richesses que le tabac.

Ce constat est encore plus marqué dans les pays à faibles revenus et à revenus intermédiaires où les revenus des ménages ne peuvent être consacrés aux biens de consommation fondamentaux²⁷.

5. Un coût environnemental non négligeable

En absence d'une application effective d'interdiction de fumer, la pollution par tabagisme passif constitue l'une des premières, voire la première source de pollution à l'intérieur des bâtiments²⁸.

D'une manière générale, le tabac participe directement à la gravité de la crise environnementale.

Le coût environnemental du tabac se situe à différents niveaux.

Il renvoie en premier lieu à une **déforestation** importante liée à la culture du tabac et au problème du **réchauffement climatique**.

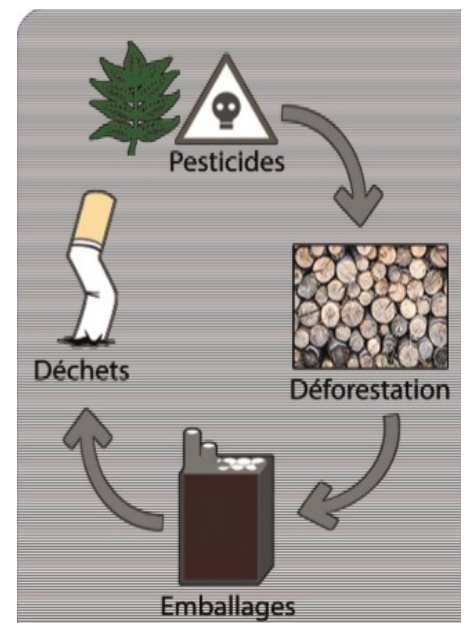
On estime que 200 000 hectares de forêts disparaissent chaque année en raison de la plantation de tabacs²⁹. Cette déforestation touche principalement les pays en développement. Elle explique directement entre 2 et 4% net de la déforestation globale alors que la part dédiée à la culture du tabac dans les surfaces agraires est inférieure à 1%³⁰.

Dans la région septentrionale du continent africain, 12% de la déforestation annuelle totale sont directement imputables au tabac³¹.

Dans les zones semi-arides où se pratique la culture du tabac, la disparition des forêts peut mettre en péril l'équilibre écologique de la région et contribuer à un appauvrissement et au phénomène de désertification d'espaces devenus impropres à l'agriculture.

Le mégot de cigarettes est un des déchets les plus jetés au monde, soit 4 300 milliard de mégots par an (137 000 mégots par seconde). Un mégot met 10 à 12 ans en moyenne pour se dégrader totalement dans la nature, et est susceptible, à lui seul, de polluer 500 litres d'eau.

Pour fabriquer 300 cigarettes, soit 15 paquets, un arbre est détruit.



A cela s'ajoute l'emploi massif de pesticides.

Le tabac est une plante fragile susceptible d'attraper de nombreuses maladies. Il s'ensuit que des quantités importantes de fertilisants, herbicides et pesticides sont utilisées pour cette culture.

Parmi les pesticides les plus fréquemment utilisés, on note l'aldicarbe et le chlorpyrifos, qui sont deux insecticides hautement toxiques³².

Ces produits traversent les sols et polluent les nappes phréatiques, les rivières et se retrouvent présents dans les chaînes alimentaires.

²⁷ <http://www.tobaccoatlas.org/topic/tobacco-poverty/>

²⁸ <http://monographs.iarc.fr/ENG/Monographs/vol100E/mono100E-7.pdf>

²⁹ <http://www.tobaccoatlas.org/topic/environmental-harm/>

³⁰ Organisation mondiale de la Santé. Groupe d'étude sur les activités de remplacement de la culture du tabac économiquement viables (en relation avec les articles 17 et 18 de la Convention) http://apps.who.int/gb/fctc/PDF/cop3/FCTC_COP3_11-fr.pdf

³¹ Geist HJ. How tobacco farming contributes to tropical deforestation. In: Abedian et al. eds. The Economics of Tobacco Control: Towards an Optimal Policy Mix. Cape Town, Applied Fiscal Research Centre, 1998.

³² Tobacco, farmers and pesticides. Pesticide action network, 1998.

Ces substances peuvent également indirectement conduire à l'apparition d'une sélection génétique de moustiques et de mouches résistants aux pesticides contribuant par là même à aggraver la lutte contre certaines maladies telles le paludisme.

L'exposition à ces pesticides présents massivement dans les cultures du tabac touche très directement les personnes qui travaillent dans ces champs.

A cela s'ajoute une pathologie spécifique appelée la « **maladie du tabac vert** ». Cette maladie est due à l'absorption par la peau de grandes quantités de nicotine lors de la manipulation de feuilles de tabac humides.

Les enfants qui travaillent dans ces cultures sont particulièrement sensibles à cette intoxication en raison de leur plus faible corpulence et également en raison de leur manque de tolérance aux effets de la nicotine. Celle-ci provoque étourdissements, malaises, vomissements, maux de crâne et faiblesse musculaire. Une étude réalisée par l'organisation Human Rights Watch en 2013 auprès d'enfants âgés entre 7 et 17 ans montrait que les trois quarts d'entre eux présentaient des symptômes d'un empoisonnement aigu à la nicotine³³.

6. Une atteinte élémentaire aux droits de l'homme et à la gouvernance des démocraties

Le rôle de l'interférence de l'industrie du tabac dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques destinées à réduire la consommation de tabac est bien documentée et incontestable^{34,35,36}. Elle touche l'ensemble des pays à travers le monde, incluant toutes les modalités de pressions.

Celles-ci peuvent être indirectes au travers d'opération de « blanchiment moral » au travers du financement de structures caritatives, en particulier impliquées dans la lutte contre la pauvreté, alors même que le tabac aggrave la pauvreté des personnes. Ce peut être également via des modalités relevant davantage de l'intimidation.

Ce faisant, elle porte directement atteinte au bon fonctionnement des démocraties d'autant que ces pressions se traduisent également par la menace et le développement d'attaques des mesures prises par les pays, pour protéger leur population. La France ne fait pas exception.

³³ Human Rights Watch Tobacco's hidden children ; Hazardous child labour in United States tobacco farming, 2014, <https://www.hrw.org/report/2014/05/13/tobaccos-hidden-children/hazardous-child-labor-united-states-tobacco-farming>

³⁴ Ingérence de l'industrie du tabac dans les politiques de santé publique. Etat des lieux et recommandations. F Eker, E Béguinot, Y Martinet, Le Publieur, 2014

³⁵ Tobacco industry interference with tobacco control, OMS, 2009
http://whqlibdoc.who.int/publications/2008/9789241597340_eng.pdf

³⁶ Tobacco industry attempts to counter the World Bank report Curbing the Epidemic and obstruct the WHO Framework Convention on Tobacco Control. Social Science and Medicine, Glantz S, Mamudu HM, Hammond R. 2008, 67(11): 1690-99, Epub Oct 22.

2016 Tobacco Control Hot Spots

Below are some of the Hot Spots in global tobacco control (TC) that FCA will be watching in 2016.



Learn more: <http://bit.ly/1mJI63v>

www.FCTC.org

Pour en savoir plus : <http://www.fctc.org/fca-news/opinion-pieces/1395-hot-spots-in-global-tobacco-control-2016>

Par ailleurs, l'industrie du tabac a été reconnue, à de nombreuses occasions, responsable des graves préjudices causés par ses produits et également coupable de violations réitérées des mesures de protection et de prévention adoptées par les autorités publiques³⁷.

Aujourd'hui, sur la base de la connaissance des pratiques de l'industrie du tabac tant passées que présentes visant à empêcher l'adoption des mesures destinées à réduire la consommation des produits du tabac et l'impact délétère de ceux-ci à tous égards, la question de la mise en cause de cette industrie pour violation explicite des droits de l'homme se pose³⁸.

Ses activités constituent en effet une atteinte aux droits de l'homme. Parmi ces derniers, reconnus au niveau international et en particulier en France, figurent le droit fondamental à la santé :

« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille³⁹ ».

Ce droit à la santé se traduit concrètement par exemple par le droit de ne pas être contraint à respirer la fumée passive, mais aussi le droit de préserver les enfants du ciblage dont ils font l'objet par les fabricants de tabac, les conduisant à tomber dans une addiction mortelle.

Il a été renforcé et élargi à plusieurs reprises dans des textes internationaux au cours des six dernières décennies, y compris la constitution de l'Organisation mondiale de la santé, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, la Convention relative aux droits des personnes handicapées et la Convention relative aux droits de l'enfant.

Les coûts du tabagisme sont ainsi multiples et touchent au quotidien des personnes. Pour réduire ces coûts et parvenir à un développement durable, de nombreuses mesures existent dont l'efficacité a été démontrée.

³⁷ <http://www.publichealthlawcenter.org/topics/tobacco-control/tobacco-control-litigation>

³⁸ <http://ash.org/liabilityresources/>

³⁹ Article 23 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948

II. LA LUTTE CONTRE LE TABAGISME CONTRIBUE AU DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Les mesures du contrôle du tabac et les Objectifs de Développement Durable (ODD)

Le 25 septembre 2015, les pays ont adopté un ensemble d'objectifs de développement durable pour **éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous** dans le cadre d'un nouvel agenda de développement durable. Chaque objectif a des cibles spécifiques à atteindre dans les 15 prochaines années.

La lutte contre le tabagisme fait partie des objectifs de développement durable adoptés par les dirigeants du monde lors de l'Assemblée générale des Nations Unies.

En effet, dans le prolongement des objectifs du millénaire, 17 objectifs ont été définis afin de lutter en faveur d'un développement durable.



Il s'agit plus précisément des buts suivants :

1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
4. Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
6. Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable
8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
12. Établir des modes de consommation et de production durables
13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Depuis septembre 2015, la lutte antitabac figure parmi les objectifs de développement mondial. De manière plus précise encore, la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT) est reconnue :

- 1. comme l'un des moyens permettant d'atteindre l'objectif de santé (ODD n°3),**
- 2. également comme une cible concernant les maladies non transmissibles (MNT).**

La CCLAT est le premier et unique traité international de santé publique à ce jour réunissant l'ensemble des mesures visant à réduire la consommation de tabac et à protéger du tabagisme passif et pour lesquelles une efficacité a été démontrée de manière scientifique.

Entrée en vigueur en 2005, ce traité international a été ratifié par 180 pays dont la France, l'Union Européenne et l'ensemble des Etats membres de l'UE. Ce succès sans précédent d'un traité international souligne combien il répond aux besoins des pays de pouvoir résister à un des lobbies les plus puissants au monde afin de pouvoir adopter en leur sein les mesures nécessaires pour réduire ce fardeau.

Le traité réunit des mesures concernant l'offre et la demande des produits avec une approche d'ensemble des mesures à mettre en place conjointement afin qu'elles se renforcent les unes les autres.

Les dispositions du traité de l'OMS concernant la réduction de la demande de tabac (Articles 6 à 14) sont les suivantes :

- mesures financières et fiscales visant à réduire la demande de tabac, et
- mesures autres que financières, à savoir :
 - Protection contre l'exposition à la fumée du tabac (risque mortel du tabagisme passif, interdiction de fumer dans les lieux publics, de travail...),
 - Réglementation de la composition des produits du tabac (suppression des arômes attractifs, cigarettes à risque d'incendie réduit ...),
 - Réglementation des informations sur les produits du tabac à communiquer (obligation d'information des fabricants de tabac sur les ingrédients toxiques comme les goudrons...),
 - Conditionnement et étiquetage des produits du tabac (avertissements sanitaires, paquets neutres, information du consommateur...),
 - Éducation, communication, formation et sensibilisation du public,



- Publicité en faveur du tabac, promotion et parrainage (interdiction de toutes les formes de publicité et promotion du tabac et du tabagisme) ;
- Mesures visant à réduire la demande en rapport avec la dépendance à l'égard du tabac et le sevrage tabagique (promotion du sevrage et traitement de la dépendance tabagique).

A cela s'ajoutent les **dispositions visant à réduire l'offre de tabac** (Articles 15 à 17) :

- Lutte contre le commerce illicite des produits du tabac, (un protocole international a été élaboré avec le suivi et la traçabilité des produits et un contrôle de la chaîne d'approvisionnement qui contrôle davantage l'industrie du tabac liée à la contrebande, le renforcement d'une coopération internationale ...)
- la vente aux mineurs et par les mineurs, (protection particulière des mineurs pour qu'il ne leur soit pas vendu des produits du tabac et pour qu'ils ne vendent pas eux-mêmes ces produits)
- la fourniture d'un appui à des activités de remplacement économiquement viables (aide à la reconversion des planteurs de tabac). »

Pour en savoir plus :

http://www.cnct.fr/images/site/20110531_100111la_convention_cadre_pour_la_lutte_anti_tabac_en_r_sum_.pdf?phpMyAdmin=d514a27803aa9c487ea96875e59a0b9e

2. Comment les mesures de lutte contre le tabagisme contribuent-elle à atteindre les objectifs du développement durable et réduire les coûts du tabac : illustrations



Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies reconnaît l'importance de la lutte antitabac dans la promotion du développement et inclut deux cibles dans l'Objectif 3 consacré à la santé et au bien-être.

Ce sont notamment les cibles 3.a sur le renforcement de l'application de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et 3.4 sur la réduction d'un tiers du taux de mortalité prématurée due aux maladies non transmissibles.

Pour y parvenir, en France, il importe de :

- mettre en œuvre une **politique fiscale dynamique** sur l'ensemble des produits du tabac. Mesure de réduction des inégalités, elle est la mesure la plus efficace auprès de certaines catégories de population : les jeunes et les populations économiquement démunies ;
- protéger les politiques publiques de l'interférence dans les politiques publiques du lobby de l'industrie du tabac et de la confédération des buralistes (devenue fabricants de tabac)⁴⁰;
- renforcer la mise en œuvre des mesures existantes (respect des mesures d'interdiction de vente aux mineurs, respect de l'interdiction de fumer dans les lieux publics – terrasses transformées en vérandas ; chichas -, respect de l'interdiction de publicité dans les créations artistiques⁴¹, accompagnement et aide à l'arrêt, etc.).



⁴⁰ <http://www.cnct.fr/communiqués-de-presse-44/les-masques-tombent-enfin-les-buralistes-sont-des-fabricants-162.html>

⁴¹ <http://www.cnct.fr/publicite-illicite-66/1-une-histoire-d-amour-ancienne-1-9.html>

Les pays qui ont réduit de manière importante la consommation de tabac en se dotant des moyens appropriés pour y parvenir démontrent l'efficacité d'agir sur ce facteur de prévention pour réduire la mortalité prématurée évitable et les coûts des systèmes d'assurance maladie.

Le cas de la Californie et l'investissement rentable dans la lutte contre le tabagisme

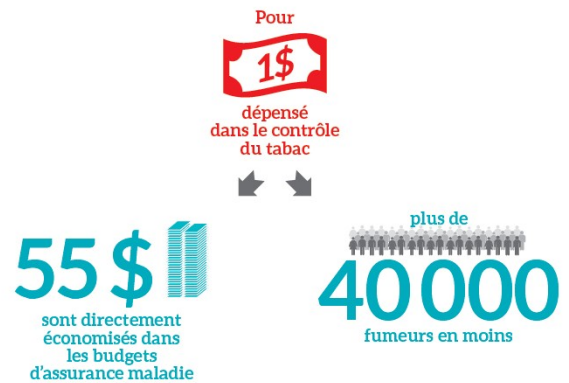
L'État de Californie s'est engagé activement dans la lutte contre le tabagisme depuis la fin des années 80. A cette fin, un fonds pour la lutte contre le tabagisme a été mis en place en 1988 qui a permis de financer des mesures de prévention efficaces.

Une évaluation de l'incidence financière de la mesure a été réalisée sur ces décennies.

Il apparaît que depuis l'instauration de ce fonds, l'Etat a économisé 6 400 millions de dollars par an pour un investissement annuel de 120 millions de dollars en faveur de la lutte contre le tabagisme.

En d'autres termes alors que cet état consacre en moyenne un peu plus de 3 dollars par habitant par an pour la lutte contre le tabagisme (campagnes de prévention, mise en œuvre de politiques d'interdiction de fumer, hausses de taxes importantes, formation des professionnels, ...), pour un dollar dépensé, on enregistre dans le même temps une diminution de 55 dollars par an, par habitant des coûts financiers du tabac, et une diminution de plus 40 000 fumeurs⁴².

En Californie, plus de 3 dollars par habitant par an sont consacrés à la lutte contre le tabagisme depuis 1988



La réduction du tabagisme peut jouer un rôle majeur dans la réalisation des autres ODD :



- En réduisant la quantité d'argent dépensé pour le tabac et en encourageant le transfert vers les besoins fondamentaux tels que la nourriture, l'éducation et les soins de santé ;

- Dans les pays producteurs, en privilégiant les cultures vivrières, nécessaires à la survie des populations, plutôt que la production de tabac ;



- En réduisant le nombre d'enfants qui ne sont pas en mesure d'aller à l'école parce qu'ils travaillent à la culture du tabac ou à la fabrication manuelle des produits du tabac ;

- En empêchant l'industrie du tabac de cibler tout particulièrement les femmes afin qu'elles tombent dans la dépendance tabagique au travers de cigarettes « slims » et en alertant sur une

⁴² Lightwood J, Glantz SA (2013) The Effect of the California Tobacco Control Program on Smoking Prevalence, Cigarette Consumption, and Healthcare Costs: 1989–2008. PLoS ONE 8(2): e47145. doi:10.1371/journal.pone.004714

instrumentalisation de la cause des femmes et de leur émancipation leur faisant croire que le fait de fumer symbolise une égalité de droits avec les hommes.

- En accompagnant plus particulièrement les femmes enceintes et les jeunes mamans dans l'arrêt du tabagisme, etc.



- En réduisant l'exposition à la fumée passive de toute la population, notamment les enfants et les femmes enceintes ;
- En réduisant le nombre des déchets de mégots sur la voie publique ;
- En privilégiant les espaces sans tabac (parcs, jardins publics, plages etc.) ;



- En réduisant les dégâts sur l'environnement qui résultent de la culture du tabac, de son séchage, de sa consommation et de la mise à disposition de ses produits ;



- En établissant des coalitions efficaces avec des organisations de lutte contre le tabagisme, notamment à l'international, mais également avec d'autres acteurs de la société civile investis dans la lutte contre la pauvreté, la protection de l'environnement, ou encore dans la transparence de la vie politique et la lutte contre la corruption ;



- Enfin, la réduction du tabagisme participe de l'amélioration de l'activité économique, vers la production de ressources durables, tout en préservant le capital humain.



3. Le développement durable, la lutte contre le tabagisme, nous sommes tous concernés

Que pouvons-nous faire ?

Pour que les objectifs soient atteints, chacun doit faire sa part : les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les personnes comme vous.

Souhaitez-vous vous impliquer pour parvenir à la réalisation des objectifs du développement durable en réduisant le poids du tabac ?

Vous pouvez commencer par **en parler autour de vous**.

Que sont les #ODD ? La liste est ici : <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Quelles sont les mesures efficaces pour réduire la consommation de tabac ? <http://www.cnct.fr/tous-les-dossiers-73/la-lutte-contre-le-tabagisme-a-l-international-1-48.html>

Votre comportement compte également.

Fumeurs, ex-fumeurs, non fumeurs : nous sommes tous concernés

Ne fumez pas, ne consommez pas de tabac sous quelque forme que ce soit.

Ne vous laissez pas tenter par le tabac.

Aidez vos proches fumeurs à arrêter de fumer. N'hésitez pas à orienter vers Tabac Info Service <https://www.tabac-info-service.fr>

Si vous fumez, arrêtez le plus vite possible et ne fumez pas en présence des autres.

Ne jetez pas vos mégots par terre.

Faites de vos domiciles un **environnement sans tabac** et soutenez les mesures d'interdiction de fumer dans tous les lieux d'accueil du public, lieux de travail, transports, y compris les véhicules personnels.

Protégez vos enfants : en France, les buralistes ont aujourd'hui l'obligation de contrôler l'âge des clients pour vendre du tabac. Faites respecter cette loi.

Alertez sur les pratiques promotionnelles dans les films, jeux, sites internet visant à banaliser et rendre attractif le fait de fumer.

Soutenez les mesures dissuadant l'entrée dans le tabagisme des jeunes et aidant les fumeurs à arrêter comme un paquet de cigarettes et de tabac à rouler à 10 euros et l'adoption d'une directive européenne qui tire vers le haut les prix du tabac.

Soutenez la lutte contre la contrebande et le commerce illicite des produits du tabac avec la mise en place d'un système de suivi et de traçabilité des produits du tabac indépendant des fabricants de tabac afin des empêcher d'alimenter des commerces parallèles.

Protégez nos institutions démocratiques : informez vos élus des pratiques existantes : <http://www.cnct.fr/investigations-104.html>

Si vous êtes impliqués dans des associations de lutte contre la précarité ou autres organisations caritatives, alertez sur la responsabilité du tabagisme et refusez tout argent du lobby tabac.

FICHE DE PRESENTATION DU CNCT

Le CNCT est la première association qui s'engage et agit pour la prévention et la protection des personnes face aux méfaits du tabac et aux pratiques de son industrie.

Fondé en 1868, le CNCT est une association loi 1901 **reconnue d'utilité publique** depuis 1977. Il s'agit de la plus ancienne structure de lutte contre le tabagisme en France. Ses ressources sont assurées par des partenariats institutionnels et économiques ainsi que des dons.

Le CNCT est **présidé par le Pr. Yves Martinet** - Professeur de Pneumologie au CHU de Nancy.

La richesse de son **Conseil d'Administration** - 24 administrateurs - est en particulier de réunir des **experts** du contrôle du tabac dans ses nombreux domaines d'application (sciences, droit, sociologie, communication, marketing, etc.), reconnus au niveau national et international.

Notre vision

L'objectif du CNCT est de protéger les générations présentes et futures des maladies provoquées par la consommation et l'exposition à la fumée de tabac.

Notre vision est **un monde libéré des méfaits causés par le tabac et des drames humains qu'il entraîne.**

Nos missions

Les missions du CNCT s'articulent principalement autour de deux axes :

- **faire avancer et respecter les législations et réglementations en matière de prévention du tabagisme** : en informant et sensibilisant le grand public, les journalistes, les responsables politiques et autres décideurs des méfaits causés par le tabac et les agissements de son industrie, grâce à des actions de plaidoyer et au travers d'actions menées pour faire appliquer et respecter les mesures de protection ;
- **mener des actions de prévention** : en informant et sensibilisant le grand public des méfaits causés par le tabagisme actif et passif.

Elles sont menées en collaboration avec de nombreux acteurs nationaux et internationaux du contrôle du tabac et en étroite relation avec le Ministère de la Santé et l'Institut National du Cancer.

Elles s'étendent également à la formation des cadres français et étrangers de la santé de l'École des Hautes Études en Santé Publique.

Nos valeurs

Un **engagement** en faveur de la **protection des personnes à l'égard du tabac** et un positionnement **en aucun cas contre les fumeurs**, qui sont et demeurent les premières victimes du tabagisme.

Des actions **innovantes** et **avant-gardistes**, tout en respectant leur fondement sur des **faits scientifiquement validés**.

Nos actions

En France, le tabagisme reste la première cause de mortalité prématurée et évitable. Pour lutter contre ce fléau, le CNCT mène, depuis de nombreuses années, des actions de prévention afin de sensibiliser sur ces dangers et des actions de plaidoyer pour faire adopter des mesures de protection efficaces.

Cette **expérience** et son **expertise** en font un acteur incontournable dans ce domaine.

Ainsi, le CNCT a joué un rôle moteur dans la mise en œuvre de la 1^{ère} ligne téléphonique d'écoute et d'aide à l'arrêt pour les fumeurs, l'apposition d'avertissements sanitaires sur les produits du tabac ou encore la préparation et la mise en place de l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

Il joue encore aujourd'hui un rôle d'initiateur sur de nombreuses mesures, telles que la hausse de la fiscalité comme outil de prévention et d'incitation à l'arrêt ainsi que sur l'instauration de paquets neutres.

Pour en savoir plus sur nos actions : www.cnct.fr